

## **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2018**

**Association :** Compagnie des Archers de la Trémoille

**Adresse du siège social :** 7 bis, rue Denfert Rochereau 79100 THOUARS

**Tél. :** 05.49.66.19.49 ou 06.52.62.02.50

Le 12 octobre 2018 à 20 h 30, les membres de l'association « La Compagnie des Archers de la Trémoille » se sont réunis au Pôle sportif de la communauté de communes du Thouarsais au 46, rue de la Diligence à SAINTE VERGE en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

**Présents :** Aubert Marc, Banchereau Alain, Banchereau Thomas, Boinot Patrick, Boinot Pierric, Boutreux Régis, Chabauty Stéphanie, Constantin Eric, Courtin Jean-Pierre, Cuvillier Marie-Anne, Dahais Anita, Dahais Kévin, Dahais Tony, Dairon Rémi, Debare Jean-Marc, Deboeuf Nicolas, Guérinet Dominique, Jouéo Patrick, Launay Vincent, Marot Yvon, Martin Agathe\*, Martin Isabelle, Martin Olivier, Martin Vivien\*, Piet Marie-Paule, Poupard Simon, Proust Laurent, Proust Sylvie, Rabin Didier, Raby Sylvie, Raby-Novello Noah\*, Ricard Jean-Claude, Ricou Hervé, Roux Mathieu, Schailée Michel, Sudrat Alain, Thébault Clément et Thébault Patrick.

**M. Nourrisson Patrick**, Président du Comité Départemental de Tir à l'Arc des Deux-Sèvres,  
**M. Pineau Patrice**, Maire de Thouars

**Archers excusés :** Baudouin Philippe, Boinot Alice, Boutreux Laureline\*, Brochet Clément\*, Constantin Elia\*, Constantin Gabrielle\*, Proust Mathias\*, Ricou Amélia\*, Ricou Steven\*, Vidal Axel\*.

**Excusés autres :**

- **M. Fievet Jean-Marie**, Député des Deux-Sèvres
- **Mme Mahiet-Lucas Esther**, Conseillère départementale du canton de Thouars
- **Mme Gelée Maryline**, Conseillère départementale du canton de Val de Thouet
- **M. Meunier Gilles**, Maire de Luzay
- **M. Grégoire Louis-Marie**, Maire d'Argenton l'Eglise
- **M. Cochard Philippe**, Adjoint au Maire de Thouars, chargé des sports
- **Mme Séchet Nadine**, Vice-Présidente du comité régional de Nouvelle Aquitaine de tir à l'arc et membre du conseil d'administration FFTA
- **Mme ROY Lydie**, directrice du centre socio-culturel de St Varent, partenaire
- **M. Fleuriault Michel**, partenaire
- **M. Boche Willy**, partenaire

Absents : Foulon Martin\*, Frontczak Justin\*, Grout Michaël, Guinut Axelle\*, Labbe Laure\*, Lethiec Stéphanie, Morin Maeva, Poupinot Pedro\*, Savin Océane\*, Tiffoine Coleen\*, Tiffoine Mathéo\*. (Personnes à jour de leur cotisation)

\*jeune

L'ordre du jour a été rappelé par le président après désignation d'un assesseur et d'un scrutateur (Kevin Dahais et Dominique Guérinet):

- I      **Contrôle du quorum**
- II     **Approbation du PV de l'AG du 13 octobre 2017**
- III    **Rapport moral du Président**
- IV    **Le rapport d'activité**
- V     **Projets et perspectives**
- VI    **Rapport financier**
- VII   **Le prévisionnel**
- VII   **Cotisation (part club) saison 2019-2020**
- VIII  **Parole aux délégués des commissions**
  - o      **Commission sportive**
  - o      **Commission encadrement (groupes d'entraînement)**
- IX    **Elections de nos représentants aux A.G. des Comités Régional et Départemental**
- X     **Questions diverses**
- XI    **Parole aux officiels**
- XII   **Mise à l'honneur de l'un de nos archers**
- XIII  **Le pot de l'amitié**

## **I.      Contrôle du quorum**

Plus de 1/4 des membres sont présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 14 de nos statuts.

L'Assemblée était présidée par M. Tony DAHAIS président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association et de M. Didier RABIN trésorier de l'association.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

## **II.     Approbation du P.V. de l'assemblée générale du 13 octobre 2017**

Yvon demande à ce que les rapports des responsables soient inscrits en entier dans le procès-verbal de l'assemblée générale et non synthétisés.

Après cette remarque le P.V. de l'A.G. du 13 octobre 2017 est approuvé.

## **III.    Rapport moral du Président**

*Je vous souhaite à tous la bienvenue pour cette Assemblée Générale Ordinaire. Je voudrais commencer par vous remercier de votre présence encore nombreuse ce soir, ce qui témoigne de votre intérêt pour notre association. Je remercie tout particulièrement nos partenaires et élus, toujours fidèles à ce rendez-vous. Je sais que leurs agendas respectifs sont chargés, mais ils ont tenu, une fois encore à nous accompagner pour cette assemblée générale.*

*Ne l'oubliez pas, cette soirée est un moment d'échanges autour d'objectifs communs, où nous nous retrouvons tous.*

*Je commencerai cette assemblée par un simple chiffre : 76 licenciés. Ce n'est certes pas le record historique, mais depuis la création de notre association en 1975, ce chiffre se place en troisième position.*

*Nous voilà déjà à mi- olympiade, qui dit mi- olympiade dit aussi mi-mandat pour notre conseil d'administration. C'est donc le moment de faire un bilan mi-mandat, nous le développerons dans le rapport d'activité où nous reparlerons de nos projets et notre perspective pour cette nouvelle saison.*

*Mais avant ce bilan, je vais vous alarmer sur les dangers qui menacent le sport dans notre pays.*

*Pourtant il semblait que les voyants étaient au vert, une deuxième étoile sur le maillot bleu de l'équipe de France de football, les français dans la rue, tout semblait aller pour le mieux. Mais dès l'euphorie passée, nous revoilà dans une triste réalité. Je ne vais pas m'attarder sur la démission de notre ministre des sports. Car ce n'est pas au ministère des sports que tout se décide, mais bien au ministère des finances.*

*La réalité est bien là. Depuis 2017, on note la suppression de 120 000 emplois aidés, accompagnée de la baisse du budget de moins 40% en 2018 des sommes octroyées par le centre national du développement du sport (CNDS), mais aussi de la baisse continue des dotations publiques en faveur du sport. Mais voilà d'autres dangers, la suppression ou diminution annoncées de la taxe d'habitation qui grèveront durablement les finances de nos communes et altéreront les services publics de proximité, on peut aussi ajouter la suppression de l'ISF avec la disparation de sa niche fiscale en faveur des dons aux associations.*

*Dès la nomination de notre nouvelle ministre, la presse a eu accès à une note de cadrage rédigée par Matignon. Celle-ci aviserait d'une baisse de 6,2% du budget du ministère des Sports, qui suit aux baisses continues de 2017 et 2018, ainsi qu'une suppression de 1.600 postes d'ici 2022.*

*D'ici quatre ans, ce sont donc 1.600 conseillères et conseillers techniques sportifs, entraîneurs, coaches, directeurs et directrices techniques, qui vont disparaître, garants du sport pour toutes et tous. Sans ces personnes, moins d'accessibilité pour le sport amateur, moins de moyens pour les disciplines peu en vogue.*

*Le gouvernement agit contre l'excellence et la renommée du sport à la française. En cassant durablement ce modèle national, on brise toute la dynamique sportive et on court le risque d'un déclassement dans les prochaines années.*

*Comment pourra-t-on former la future génération de sportives et sportifs sans l'aide publique?*

*Devra-t-on passer par des structures payantes, privées, à but lucratif, qui feront la part belle aux disciplines cotées, populaires et oublierons-nous les activités moins médiatisées?*

*Comment le pays pourra remplir l'objectif fixé de quatre-vingts médailles aux Jeux olympiques de Paris, en 2024, sans la manne essentielle des formateurs, formatrices, des préparateurs et actrices du sport?*

*Comment des petites disciplines parviendront-elles à se structurer et à garantir une accessibilité, une pérennisation et une formation pour toutes et tous sans aide et sans subvention ?*

*Comment nos deux dernières ministres sont-elles devenues de grandes championnes ? C'est simple, elles ont aussi bénéficié de ces aides à leur époque.*

*Le sport ne doit pas être vu comme une variable d'ajustement, mais comme un investissement d'avenir. Il sert la cohésion sociale, la cohésion des territoires, la solidarité, l'intégration, la fierté nationale, la santé, l'entraide, le savoir, la connaissance. Une récente étude du Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES) évaluait par ailleurs le poids économique du sport à plus de vingt-et-un milliards d'euros par an. Cette façon de faire est une insulte aux milliers de bénévoles qui s'engagent pour le sport dans notre pays. Le sport ne peut pas être stigmatisé ni relégué aux divisions inférieures du gouvernement.*

*Malheureusement on en prend clairement le chemin...*

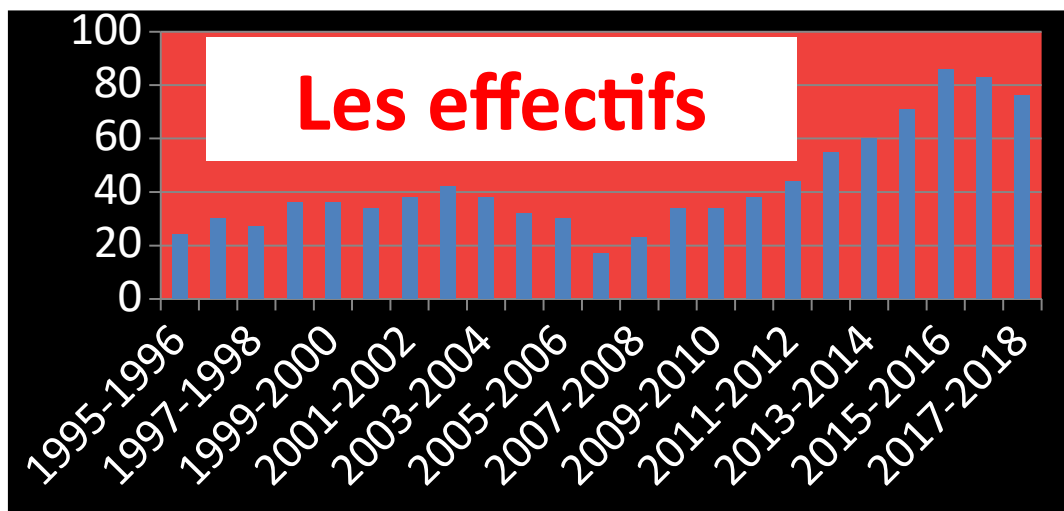
*Après ces nuages qui assombrissent le ciel du sport Français, nous allons essayer d'apporter quelques rayons de soleil pour éclairer notre assemblée générale.*

*Je vous remercie.*

*Tony*

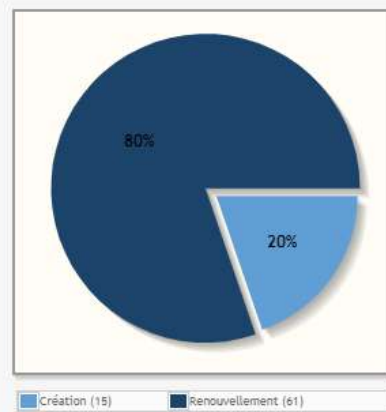
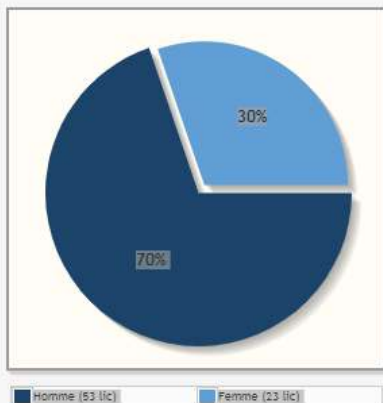
#### IV Rapport d'activité

Il y a une légère baisse des effectifs mais nous restons dans la moyenne haute (76 licenciés), en attendant d'autres inscriptions.

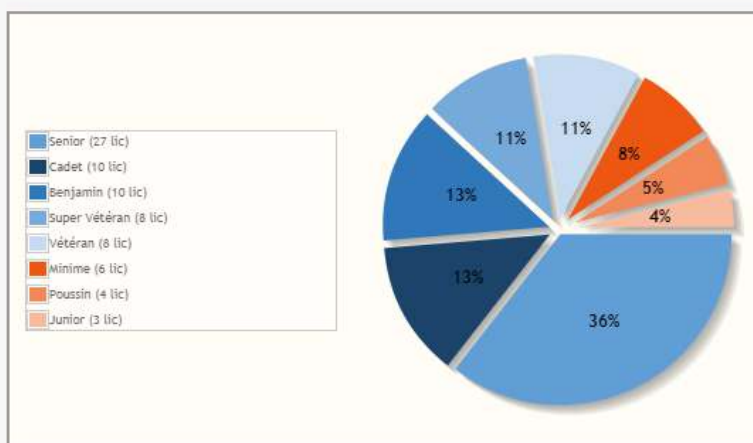


Dans le club on retrouve une majorité d'archers du Thouarsais (54). Cependant on accueille aussi des personnes des agglomérations voisines, Saumur Val de Loire (7), Agglo de Bressuire (5), l'Airvaudais Val du Thouet (1), Pays du Loudunais (7), et d'agglomérations encore plus lointaines, le Grand Châtelleraut (1) et le Pays de Morlaix (1).

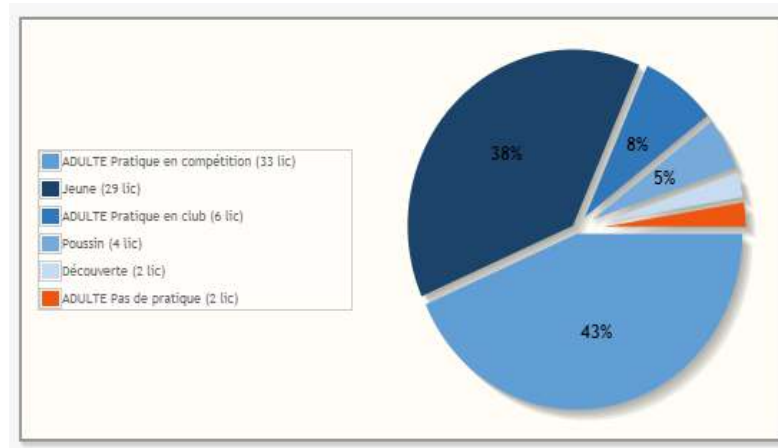
Avec 30% de femmes licenciées le club se place largement au-dessus de la moyenne nationale et il a accueilli 25% de nouvelles licences. La moitié des licences sont des jeunes.



Répartition selon la catégorie



Répartition selon le type de licence



## Nos concours :

Les 11 et 12 novembre 2017 nous avons organisé un concours salle à St Varent avec 183 départs et nous a donné un bénéfice de 938,04 €. Il n'y avait pas de concours jeunes qui engendre beaucoup de travail pour peu de participants.

Le concours campagne qui a eu lieu sur la commune de Luzay le 25 mars 2018 a réuni 82 départs pour un bénéfice de 300,88€. C'était un bon concours. Tony remercie l'équipe de préparation qui a fait un « gros boulot » et il remercie M. le Maire de Luzay pour son accueil et son aide à l'organisation avant et pendant la manifestation sportive.

Le prochain concours campagne se déroulera encore une fois sur la commune de Luzay.

Le 29 avril 2018 il y avait notre concours extérieur FITA et Fédéral au stade Philippe Morin à Thouars. Il s'est bien déroulé malgré une météo pluvieuse. Il y a eu 90 départs en FITA et 72 en Fédéral et il a généré 712,79€ de bénéfices. L'organisation était à la hauteur de l'événement.

Le 20 janvier, le club organisait le tir de la St Sébastien. Une quarantaine de participants s'y sont bien amusés. Le vainqueur a été Nicolas. Nicolas s'est encore illustré lors du tir du Roy le 7 juillet en devenant Roy de la compagnie en recevant l'écharpe de l'ancien Roy, Yvon qui, le même jour, est devenu Connétable de la Compagnie.

Chez les jeunes (poussins, benjamins, minimes) le Roitelet est Pédro.



## Le périscolaire :

La Compagnie des Archers de la Trémoille a signé une nouvelle fois une convention pour des animations périscolaires dans plusieurs établissements de la ville de Thouars. Il y eu 21 séances encadrées par les entraîneurs et les bénévoles du club, dans les écoles Paul BERT, Anatole France et Ferdinand BUISSON.

Le club répond ainsi à la ville de Thouars en remerciement de la mise à disposition de locaux pour les entraînements sur toute l'année.

Une convention a été signée également avec la ville de St Jean de Thouars pour 6 séances avec l'école Bonneval.

Merci aux bénévoles pour leur disponibilité lors de ces animations. Nous les reconduirons cette année encore avec quelques changements comme une rencontre inter-écoles sur une séance de 2 heures. L'équipe de bénévoles lance un appel pour du renfort pour la saison 2018-2019.

La journée des Amazones a été une grande réussite cette année avec plus de 50 participantes. Monsieur le député nous a félicités par une lettre.



## Les animations

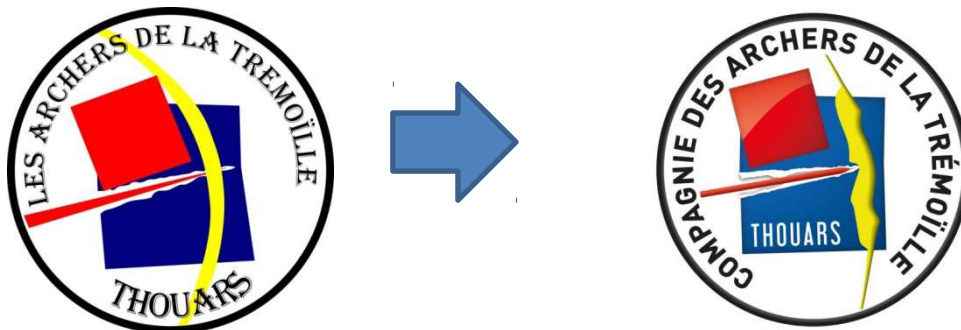
- Les Amis de Bagneux
- Portes ouvertes du domaine de la Mongeaie à Vaudelnay (2)
- MFR le Terra (Val en Vignes)
- Centre socio culturel de Saint Varent (2)
- ESAT de Pompois (4)
- Ecorail
- Amicale de tir de la Chapelle Gaudin
- Centre socio culturel de Bouillé/Argenton l'Eglise
- 14 juillet 2018 à Luzay
- Animation partenaire TLC
- Fête des battages à St Jean de Thouars

Parmi ces animations, certaines étaient payantes et d'autres non.

Elles vont toutes être reconduites sauf TLC, qui est une entreprise parisienne qui commercialise des produits de type smartbox, qui demandait beaucoup de travail pour aucun retour.

**Un nouvel arbitre fédéral :** Clément Thébault est devenu arbitre fédéral option « Tir en campagne ». Il y en a très peu donc il va être très sollicité.

**Nouveau logo :** Notre logo a été relooké, grâce à Eric.



## Les nouveaux partenaires :

Il y a eu 4 nouveaux partenaires.



Ils viennent s'ajouter à nos autres partenaires institutionnels ...et autres.



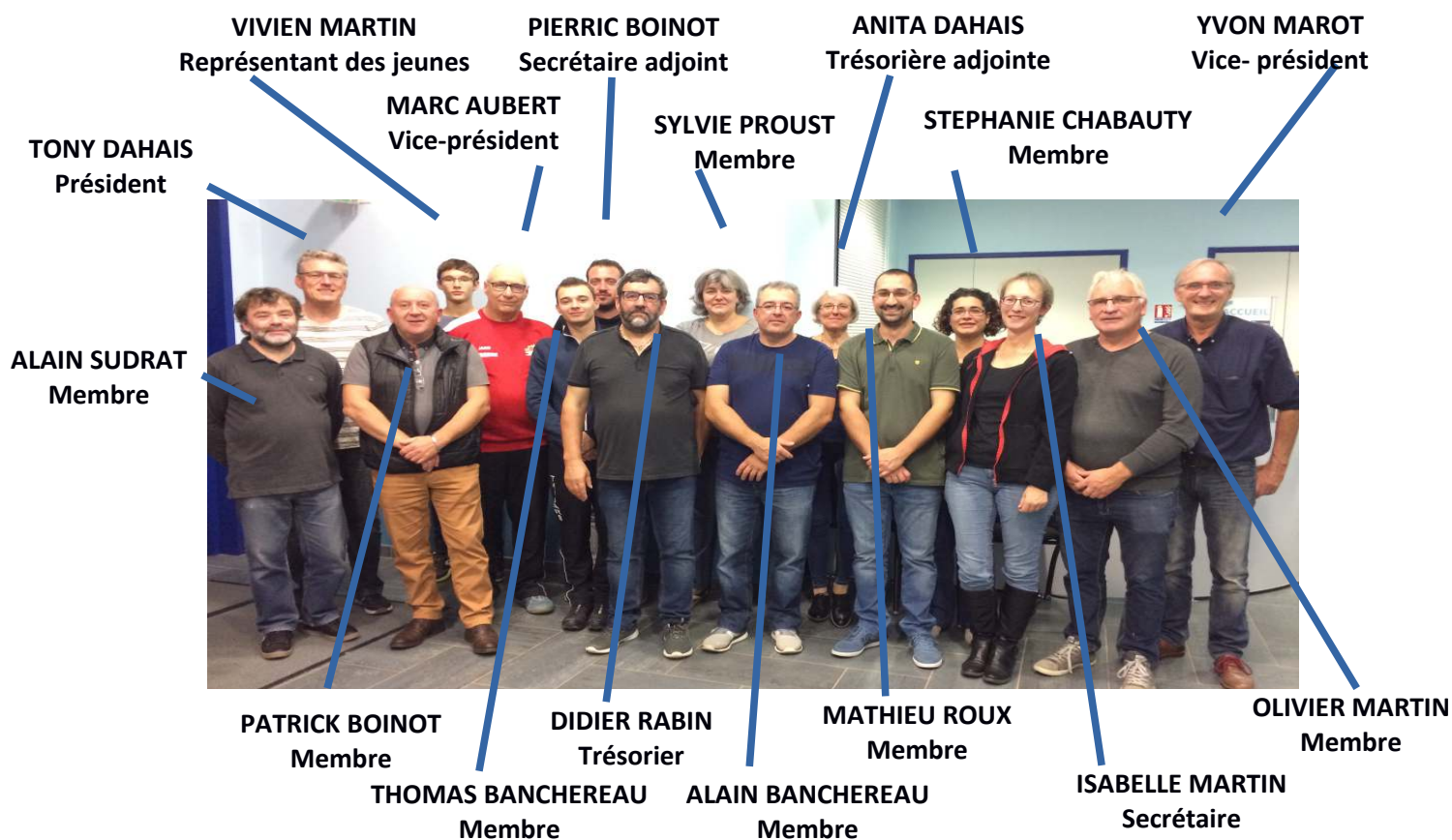
Sans nos partenaires le prix de la licence ne serait pas le même.

Nous n'oublions pas nos partenaires institutionnels





## Conseil d'administration :



## v . Projets et perspectives

Les objectifs pour 2018-2019 sont les suivants :

- Maintenir le nombre de licenciés
- Augmenter le nombre de féminines
- Amener un maximum d'archers à participer aux championnats départementaux, régionaux et nationaux.
- Retrouver une équipe féminine en Division Régionale
- Parvenir à la montée de nos équipes masculines en FITA (division 2 nationale pour les classiques, DNAP pour les poulies), et jouer les premiers rôles au niveau régional.
- Créer une équipe en tir campagne compétitive.
- Retrouver le label Ecole de tir à l'arc « Nouvelle Aquitaine » et se rapprocher du label ETAF
- Mettre en place un terrain d'entraînement disciplines de parcours
- Organiser une compétition nationale dans un proche avenir
- Poursuivre la politique d'acquisition et de renouvellement du matériel
- Compléter notre club de partenaires
- Former de nouveaux encadrants
- Réfléchir avec la collectivité pour l'aménagement d'une salle dédiée seulement au tir à l'arc. Nous avons beaucoup de créneaux horaires mais il y a toujours un souci en janvier, car les boulistes organisent leurs concours et nous empêchent de nous entraîner. Or à cette période nous avons des compétitions importantes à préparer.
- Aménager le pas de tir du stade Philippe Morin (eau, électricité, W.C., ...)
- Trouver un local pour le rangement de notre ciblirie compétition. Pour l'instant un particulier nous prête un local et d'autre matériel est stocké chez Marc, mais cette situation ne peut pas être durable.

Nos dates importantes :

- Tir en salle le 10 et 11 novembre 2018 à SAINT VARENT
- Tir en campagne le 7 avril 2019 à LUZAY
- 2<sup>ème</sup> manche de DRE 2019 le 25 et 26 mai 2019 à ARGENTON L'ÉGLISE

## VI Rapports financiers

- Compte de résultat global du 01/09/2017 au 31/08/2018

Les finances du club se portent bien. Les sponsors nous ont donné un peu plus cette année. Il y avait beaucoup de renouvellement de conventions de partenariat et globalement ils nous ont donné plus.

Cela nous a permis d'investir un peu plus dans du matériel (arcs, cibles, ...)

La subvention du CNDS sera sérieusement amoindrie dans l'avenir.

Au niveau du club le bénévolat est vraiment important.

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>22843</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>24306</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>27566</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>27566</b>
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	9566	Prestations en nature	9566
Personnel bénévole	18000	Bénévolat	18000
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>50409</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>51872</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1463</b>		

Approbation du budget et quitus à notre trésorier : vote positif à l'unanimité des votants.

## VII Le prévisionnel

Le club est agréé par l'administration fiscale pour délivrer des attestations de Mécénat pour tous les partenaires qui souhaitent devenir mécènes.

Il est prévu de continuer les achats d'équipements. Il y a des locations de salles et des assurances à prendre en compte. Les tarifs des assurances changent au-delà de 50 adhérents.

Nous envisageons un budget quasi-équivalent à celui de l'année dernière soit : 24 190 €.

<b>TOTAL CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>24 190 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUIS PREVISIONNELS</b>	<b>24190</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>27566</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>27566</b>
Secours en nature		Bénévolat	18000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	9600	Prestations en nature	9600
Personnel bénévole	18000	Dons en nature	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>51 756 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>51756</b>

Approbation du budget prévisionnel : vote positif à l'unanimité des votants.

La FFTA retirera bientôt 3000 € environ.

## VII Cotisation (montant part club-saison 2018-2019)

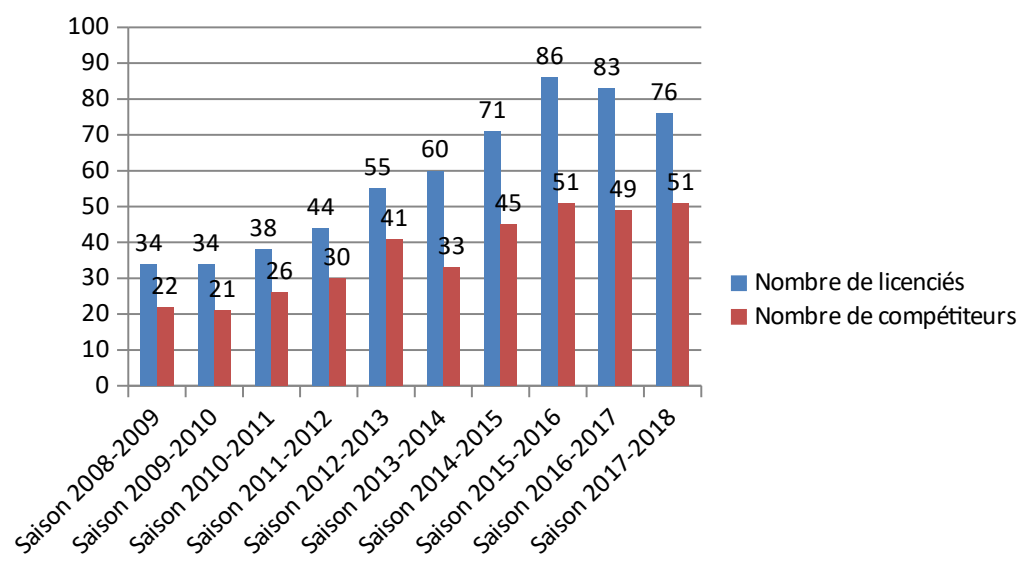
Comme l'an passé le club n'envisage pas d'augmenter la part club sur la licence des adhérents pour la saison 2019-2020 : soit 25 €. Et cela, malgré l'augmentation de la part de la ligue Nouvelle Aquitaine qui augmente de 2 €.

Cette proposition est soumise au vote : vote positif à l'unanimité des votants.

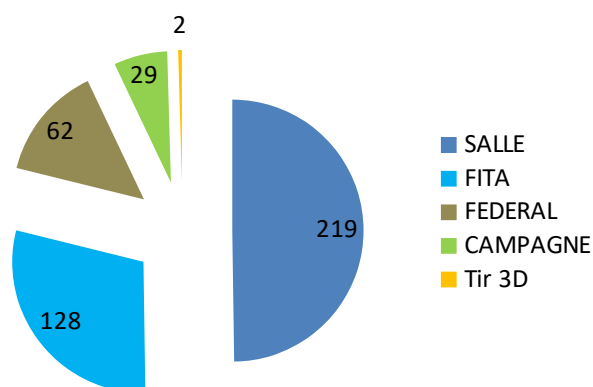
## VIII Parole aux délégués des commissions

### o Commission sportive

On avait moins de licenciés mais ils restent compétiteurs.



### Répartition par discipline



Les plus présents sur les concours étaient Axel en minime et Jean-Marc en super vétéran et les deux plus grands pourvoyeurs de médailles.

Au bilan des médailles pour le club on a : 52 en or, 64, en argent et 55 en bronze. Le plus médaillé est Axel, 19 fois et le plus en or : Jean-Marc 7 fois.

## Résultats individuels :

- ✓ Nos champions départementaux en salle sont Amélia Ricou, Thomas Banchereau, Pierric Boinot et Hervé Ricou.
- ✓ Nos champions départementaux en FITA sont Agathe Martin, Nicolas Deboeuf, Jean-Marc Debare .
- ✓ Nos champions départementaux en Tir Fédéral sont Axelle Guinut, Axel Vidal, Thomas Banchereau, Jean-Claude Ricard.
- ✓ Nos champions régionaux en Tir Fédéral sont Axel Vidal et Jean-Marc Debare.
- ✓ Nos autres résultats nationaux sont Nicolas Deboeuf, 57<sup>ème</sup> au Tir en salle, Axel Vidal, 49<sup>ème</sup> au FITA jeunes, Julien Gillard, 100<sup>ème</sup> au FITA scratch, Jean-Marc Debare, 9<sup>ème</sup> au FITA vétérans, Axel Vidal, 10<sup>ème</sup> au Fédéral et Nicolas Deboeuf, 34<sup>ème</sup> au Fédéral.

## Résultats par équipes :

Pour cette saison 2017-2018, nous avons présenté une équipe en DRE classique hommes et une équipe en poulies hommes ainsi que l'équipe DRA classique hommes. Il n'y avait pas d'équipe femmes.

L'équipe Benjamins-minimes, classée troisième n'a pas eu accès à la finale régionale . Les Cadets -juniors sont arrivés 6èmes sur 7.

Lors de la finale régionale, l'équipe DRE classique est arrivée première et est devenue championne du comité régional Nouvelle Aquitaine. Elle a donc participé à la finale nationale et est passé à un match de la montée en D2.

L'équipe poulies s'est classée 6<sup>ème</sup> de la finale régionale.

Beaux parcours de nos équipes.

Ces déplacements coûtent de l'argent, même si les vainqueurs sont aidés par le comité régional

Coût du déplacement à la Finale Nationale des DRE à Briennon sur Armençon

**= 983,45 €**

**Partenariat «Taxi Jean-Claude Georget»: 228 €**

Ligue Nouvelle Aquitaine de tir à l'arc	400€
Régio «Nouvelle Aquitaine»	0 €
Député Nord Deux-Sèvres	Pas de réponse
Conseil Départemental 79	200 €
Communauté de Communes du Thouarsais	109,80 €
Ville de Thouars	120 €??
<b>TOTAL</b>	<b>829,80 €</b>

**A la charge de l'Association: 153,65 €**

### o Commission encadrement

Le groupe « compétiteurs confirmés » a pu bénéficier de temps d'entraînement avec Jonathan Héryn, titulaire d'un brevet d'Etat de niveau 1. Ces entraînements sont financés par le club aux archers adhérents « compétiteurs confirmés » qui souhaitent y participer.

Le groupe ETANA, avec Marc, Marie-Paule et Jean-Claude.

- *Après un entretien avec Philippe ORTUNO qui aux vues des résultats des jeunes l'année précédente, nous a conseillé de mettre en place un groupe*

de jeunes ayant pour objectif de devenir un club « École de tir à l'arc Français ». Nous avons sélectionné une dizaine de jeunes, puis organisé une réunion avec les parents, Philippe et les entraîneurs.

Nous avons mis en place 3 entraînements semaine en récupérant un créneau le mardi, basés sur le physique, la technique et le mental avec un programme établi par Philippe Ortuno. Nous avons fait des achats de matériel, arcs de compétition, des élastiques, médecin-balls, cordes à sauter, poids additionnels, pièces de rechange BB, Reposes flèche etc...en un mot nous avons mis en place tout ce qu'il fallait pour que ce groupe fonctionne bien.

Un suivi régulier était fait par Philippe Ortuno aussi bien pour les entraîneurs que pour les archers avec un bilan individuel et une fiche d'évaluation.

Malgré toute l'énergie déployée les résultats n'ont pas été à la hauteur espérée Plusieurs raisons :

1 / Les entraîneurs ? Se remettre en question ?

2/ 3 entraînements / semaine peut être pour certains un de trop.

3/ Manque de motivation en règle générale

4 / Pas pris conscience que d'intégrer le groupe demandait beaucoup de travail

5/ une fréquentation à la carte pour certains, je viens je ne viens pas, j'arrête en cours de séance parce que j'en ai envie donc pas de respect des entraîneurs présents à tous les entraînements.

Il y a sûrement d'autres raisons.

Le groupe s'est retrouvé à 4/5 archers motivés et toujours présents qui formaient un groupe très sympathique et soudé.

Pour l'année 2019 nous réduirons les entraînements à 2 par semaine et si nous nous apercevons que certains ne viennent pas régulièrement ils devront laisser leur place et réintégrer les créneaux normaux.

Ce groupe est un groupe qui bénéficie des meilleurs conditions d'entraînement que n'ont pas les autres il est donc normal qu'ils respectent leurs engagements.

En espérant que pour 2019 les résultats soient au rendez-vous.

**Marie Paule et Marc**

**Ps : Ne figure pas les résultats et les participations aux compétitions régionales ou Championnats de France.**

- Si nous nous sommes engagés normalement pour venir à toutes les séances d'entraînements, il n'en est pas de même pour ceux et celles qui d'origine étaient volontaires. Si les cadets avaient été assidus aux entraînements et effectués sérieusement cette préparation physique, nous n'aurions jamais dû être à l'avant-dernière place de la DRJ.

**Jean-Claude**

**Le groupe des jeunes débutants avec Tony et Yvon**

- Commission jeunes 2018

Comme tous les ans mon rapport de la commission jeunes sera plus un ressenti sur l'année écoulée qu'un véritable compte rendu. Les commissions résultats et compétitions sont là pour exposer leurs statistiques...

Ne nous voilons pas la face, nos jeunes n'ont pas le niveau pour que la compagnie puisse atteindre son objectif, à savoir devenir club ETAF. De plus la Fédération augmente au fil des années le volume de points nécessaires pour l'obtention du label ETAF (+10 en 2018 et +10 en 2019). La fédé. veut des champions. C'est normal, elle aussi à des comptes à rendre à son

ministère. Si vous voulez des aides financières ? Obtenez des résultats à l'international.

Si déjà nous pouvions récupérer le label ETANA ce serait déjà un encouragement.

Certes nous avons fait des investissements concernant le matériel et c'est une très bonne chose. Reste à améliorer la qualité des viseurs et ainsi la valise de nos espoirs sera complète.

Mais le matériel ne fait pas tout. Votre serviteur tire comme une patate avec du matériel ayant appartenu à un membre de l'équipe de France 2000 et réglé par Jonathan. Est-ce la faute du matériel si je n'ai pas de résultats? Non, bien-sûr.

Il y a plusieurs paramètres en jeu pour obtenir d'un individu des résultats :  
1- L'archer : Connaissez-vous ses envies, sa motivation, ses objectifs ? Qu'est-il prêt à sacrifier, pour arriver au but ? En avez-vous au moins discuté avec eux ?

2- Le matériel : Ça, c'est bon Les jeunes confirmés sont bien équipés avec leur matériel perso et les jeunes débutants avec le matériel du club qui est d'un bon niveau.

3- L'encadrement : Cinq intervenants pour les jeunes. Whao, super ! A la Cie d'Ardin

il n'y en a qu'un et le club est ETAF depuis deux ans et vient d'obtenir le label pour deux années supplémentaires. Il a en plus deux champions (es) de France et je ne sais combien de podiums en national. Dix je crois...A méditer....

La préparation et l'initiation au tir à l'arc par Jean-Claude auprès des enfants mérite d'être soulignée. C'est ludique, sérieux et méthodique . Avec de la patience nous devrions obtenir de bons résultats.

Mon objectif à moi est très simple avec mes petits, c'est de leur faire aimer le tir à l'arc. Je n'ai pas d'autre ambition. Ensuite, s'ils accrochent à ce sport, les faire toucher à la compétition grâce à Tony, Marc, Marie-Paule .

Et puis une autre question est à poser, sommes-nous face à de jeunes compétiteurs ou à de jeunes consommateurs ?... Si ce sont de jeunes consommateurs, ne les blâmons pas, ils ne sont alors que le reflet de notre société actuelle . Tout obtenir tout de suite et sans effort si possible. Dans le sport, ça ne marche pas comme ça. Ni dans la vraie vie d'ailleurs.

Voilà, les questions sont posées reste à donner des réponses.

Yvon,

- Intervention de Patrick Nourirsson

Patrick trouve que le club de Thouars est quand même bien classé au niveau national, 70<sup>ème</sup> sur 109 clubs classés, alors qu'il existe 1609 clubs de tir à l'arc en France, et que, les Archers de la Trémoille réussissent à emmener des jeunes sur des concours FITA (DRJ).

Didier rappelle que l'objectif de devenir club ETANA en une année était difficile à atteindre, voire impossible.

La motivation des jeunes est également liée à la motivation des parents.

Jean-Pierre Courtin déplore qu'on ne vise que les résultats et plus le plaisir de tirer.

## **Groupe adultes avec Pierric et Dominique**

### ➤ **ENTRAINEMENT GROUPE ADULTE**

Très peu de nouveaux pour la saison 2017-2018, ce qui a permis de me focaliser sur la performance du groupe adulte avec une préparation d'enfer pour la DRA qui avait un seul but, c'était la montée en DRE. Ils étaient prêts, mais l'équipe DRE actuelle a échoué de peu leur montée en D2. Nul doute que cette équipe DRA saura les pousser pour cette nouvelle année pour l'accès en D2 afin qu'eux même puissent se mesurer aux cadors de la région et leur montrer tout leur talent. Concernant les entraînements ceux-ci se déroulent toujours dans la bonne humeur et la convivialité avec tout de même un peu (beaucoup) de sérieux. Un grand merci au groupe adulte prêt à toujours s'investir pour la réalisation de travaux le samedi matin moyennant bien sur un casse-croûte mais ça c'est une autre histoire...  
**Pierric.**

### **Les Travaux.**

Le 6 octobre dernier 3 équipes de travaux se sont répartis pour la réalisation de panneaux de protection, de nouveaux chevalets pour les cibles et dans le ménage et le tri des poubelles au pas de tir extérieur. Au sujet du dernier point, Anita demande à tous les archers de se comporter de manière citoyenne et de s'occuper des poubelles quand elles sont pleines, même si les archers ne sont pas les seuls à les remplir. Chacun peut le faire une fois. Or il s'agit souvent des mêmes personnes qui s'en occupent.

## **IX. Élections de nos représentants aux A.G. des Comités**

### **Régional et Départemental**

- ✓ **Assemblée générale du comité départemental** : à Mazières en Gâtine, qui aura lieu en janvier ou février : Didier, Marc et Tony.
- ✓ **Assemblée générale du comité régional** : le 23 février 2019 à Talence : Marc et Jean-Marc.
- ✓ **Assemblée générale de la FFTA** : le 23 mars 2019 à Paris : personne ne se prononce mais cette assemblée est ouverte à tous.

## **X. Questions diverses**

La ville de Thouars est jumelée avec la ville de Diepholz en Allemagne. Le club de tir à l'arc de Diepholz souhaite accueillir des archers de Thouars à l'occasion des 50 ans du jumelage entre les deux villes. Il s'agit d'un voyage du 29 mai 2019 au 2 juin 2019 (Ascension) ouvert à tous les archers qui le souhaitent pour 80 à 110 € par personne. Il n'y a pas obligation d'accueil en retour si des archers allemands viennent à Thouars par la suite.

Pas d'autres points à aborder pour ce paragraphe.

## **XI. Interventions des personnalités**

- Patrick Nourrisson, Président du Comité départemental, constate que l'Assemblée générale réunit beaucoup de personnes. Il estime que nous sommes un peu pessimistes sur les résultats. Lui, ne l'est pas quant à l'avenir du club car il y a de l'énergie et des objectifs en vue. Lui aussi trouve que la baisse des subventions qui se profilent (- 50%) ne soit pas de bon augure pour tous les clubs sportifs. Thouars a la chance d'avoir un grand dynamisme au niveau de ses partenaires, des archers au niveau national. Il encourage tous les archers de Thouars à continuer et cela devrait porter ses fruits.
- M Patrice Pineau, Maire de Thouars, remarque que le contenu de l'Assemblée Générale est dense à l'image de l'année écoulée au sein du club. La présence des bénévoles est remarquable. Même s'il réside un pessimisme par rapport aux jeunes il y a de bons résultats dans l'ensemble. Le club fait preuve de beaucoup de dynamisme. Monsieur le maire a bien noté les attentes concernant les installations et les équipements. Il va voir avec M Cochard, responsable des sports de la mairie de Thouars, pour le terrain. Pour la salle il va falloir attendre encore un peu. Monsieur Pineau s'associe au « coup de gueule » du départ de la réunion dans le rapport moral de notre président, au sujet du désengagement de l'Etat dans le domaine sportif. Les clubs amateurs sont les sources de champions. La Commune de Thouars va maintenir ses subventions aux associations malgré les baisses de celles de l'Etat. Il termine en félicitant tout le monde pour cette saison.

## XII. Mise à l'honneur de l'un de nos archers

Monsieur Pineau, Maire de Thouars, a remis une lettre de « félicitations de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif » à Marc Aubert. Celui-ci souligne le palmarès de Marc, son engagement auprès des jeunes et une vie de bénévolat.



1982 à 1992 : Président du Comité Directeur du club de tir à l'arc de Vert St Denis Cesson (77)  
 1984 à 1988 : Membre du Comité Directeur de la ligue de tir à l'arc d'Ile de France  
 2012 à 2016 : Membre du Comité Directeur de la Ligue de Tir à l'Arc du Poitou-Charentes  
 Depuis 2008 : Vice-Président du comité directeur du club de tir à l'arc de Thouars (79) Cie des Archers de la Trémoille.  
 Depuis 2017 : Membre du Comité directeur du comité départemental de tir à l'arc des Deux-Sèvres  
 Depuis 1986 : Instructeur fédéral au club de tir à l'arc de Vert St Denis Cesson (77)  
 Depuis 2010 : Entraîneur fédéral à la Cie des Archers de la Trémoille  
 Depuis 2013 : Arbitre fédéral - Poitou Charentes puis Nouvelle Aquitaine  
 Depuis 2016 : Responsable Départemental des arbitres fédéraux

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et la secrétaire de séance.

La secrétaire

Le président